CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35163** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2027**

ÉDITÉ LE 02/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1919

Raison sociale : MENUISERIE ENTSIA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/12/2024

Capital : 244 250

21 RUE DE L'INDUSTRIE
ZI LES JONCAUX
64700 HENDAYE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 1957B00071

Siret : 572 720 712 00031

Téléphone : 05 59 20 18 28 **Fax :** 05 59 20 59 27

Portable :

Code NACE : 4332A

Responsabilité légale :
CANTAL INVEST (822 438 891) / FORNET AURELIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 7103426

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 147680509

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 147680509

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

E-mail : accueil@menuiserie-entsia.com

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 832 489 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	22	08/10/2026
9112	Agencement (Technicité confirmée)	12	04/12/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 02/11/2026 08:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.